



Au Collège Marie Curie, les élèves sont intervenus, lors d'une action citoyenne, contre le stationnement gênant.

Les voitures garées sauvagement sur la chaussée, les trottoirs et les zones de bus sont de véritables dangers pour les élèves du collège Marie Curie mais aussi pour les écoles avoisinantes.

Les écodélégués des classes de 6èmes et de 5èmes ont mené une action de sensibilisation auprès des

automobilistes ce mardi 7 février de 8h00 à 9h00, rue du commandant DUMETZ et Rue de Saint QUENTIN. Les collégiens ont dressé une vingtaine de faux procès verbaux pour alerter les contrevenants sur les risques du stationnement sauvage et sur la pollution engendrée par les moteurs que l'on laisse tourner à l'arrêt, passable d'une amende de 135€ !

Les automobilistes ont été surpris par l'action, et malheureusement ont de grandes difficultés à reconnaître les infractions constatées et avérées.

Deux situations dangereuses ont particulièrement retenu l'attention des élèves :

- L'emplacement du bus déposant les écoliers étant occupé par le véhicule d'un parent d'élève, les écoliers ont été arrêtés dans la rue face au trottoir.

- Un parent voulant déposer son enfant en situation de handicap n'a pu accéder à la place réservée qui était occupée par un véhicule non autorisé; le parent n'a pas eu d'autre choix que de se garer sur le trottoir.

A noter le repérage d'emplacements disponibles accessibles à seulement 5 minutes de marche !

